

Aménager une boutique de producteurs

Objectifs

- Comprendre les attentes des consommateurs et leur impact sur l'aménagement d'une boutique
- Comprendre les bases de l'aménagement d'un magasin de producteurs et intégrer ces principes au travers d'exemple de magasins existants
- Mettre en œuvre ce

Enjeux

Les boutiques de producteurs se développent rapidement mais ce mode de commercialisation en collectif nécessite des compétences multiples pour les producteurs, notamment celles de savoir aménager cette surface de vente et de mettre en valeur les produits vendus.

Pré-requis

Faire partie d'un collectif qui a un projet d'aménagement ou de réaménagement d'une boutique de producteurs

Contenu

- Apports théoriques sur l'aménagement intérieur d'un magasin
- Présentation des attentes et "des codes" des consommateurs : quels impacts de ces attentes sur l'aménagement d'un magasin de producteurs ?
- Présentation de différents types d'aménagement et comparaison entre ces différents points de vente
- Synthèse des idées intéressantes et transposables sur le projet de chacun

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/03/2020

Tarifs

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Porteurs de projet non éligibles au Vivea, demandeurs d'emploi, salarié agricoles: nous contacter

Plus de renseignements

Camille VILLAJOS

villajos@civamgard.fr

FD CIVAM du Gard

216 Chemin de campagne

30250

SOMMIERES

Tel. 04.66.77.11.12

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

Taux de satisfaction : %

Apportez votre pique-nique !



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

date à définir (7hrs)

A définir selon les participants. Possibilité de faire la formation dans votre boutique
30 Gard

Vincent Duclos, maraicher et formateur en aménagement de magasins de producteurs

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))